



Tu as des droits...

Tous les pays du monde ont décidé que tu avais des droits, comme tous les autres enfants sans différence aucune. Ton opinion doit être respectée pour tout ce qui te concerne directement. Les pays doivent tout faire pour que tout enfant ait droit à la vie et qu'il grandisse correctement.

Identité



Tu as droit à une identité

Tu as le droit d'avoir un nom et un prénom, déclarés à ta naissance.

Cette déclaration officielle permet de te protéger.

Tu as le droit d'avoir une nationalité donnée par ton pays.

Tu as le droit de connaître tes parents et d'être élevé par eux. Si cela n'est pas possible, ton pays doit t'aider et te protéger.



Santé



Tu as droit à la santé

Tu dois recevoir les soins nécessaires pour vivre et être en bonne santé, par exemple être vacciné.

Tu as le droit de recevoir une alimentation suffisante et équilibrée ainsi que de pouvoir utiliser et boire de l'eau potable.

Tu as le droit de bien grandir. Pour cela, ton pays doit t'apporter, à toi et à tes parents, aide, soutien et formation.





Education



Tu as droit à l'éducation

Comme tous les enfants du monde, garçons ou filles, tu as droit à l'enseignement primaire obligatoire et gratuit.

Tu dois pouvoir continuer tes études au collège, au lycée et au delà, gratuitement ou avec une aide financière.

Ainsi, tu développeras toutes tes capacités. Tu apprendras le respect des autres, de tes parents, de ton pays et de la nature. Tu sauras vivre dans un esprit de paix, d'égalité et d'amitié.



Protection



Tu as droit à la protection

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de violence.

Si tu es réfugié, parce que tu ne peux pas rester dans ton pays, tu dois être aidé.

Tu ne dois pas travailler si cela t'empêche d'aller à l'école et de grandir.

Ton pays doit protéger les enfants contre l'usage de drogues, contre l'engagement dans la guerre (enfant-soldat).

Si un enfant ne respecte pas la loi, la justice intervient en tenant compte de son âge, en respectant ses droits et en lui apportant une aide.



Participation



Tu as droit à la participation

Tu as le droit d'exprimer ton opinion sur toute question qui te concerne.

Tu as le droit de t'informer. Tu es libre de penser, de vivre selon ta religion ou tes idées.

Tu as le droit de te réunir et de t'associer avec d'autres.

Mais, pour exercer ces droits, tu es obligé de respecter la loi de ton pays, les droits et les libertés des autres.

Ton pays doit veiller à ce que les journaux, la télévision, les livres et Internet soient adaptés à ton âge et sans danger pour toi. Ta vie privée doit être protégée.

